



Assemblée générale mixte du 25 avril 2013

Résultats du vote des résolutions

L'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 25 avril 2013, sous la présidence de Martin Bouygues, a adopté toutes les résolutions qui lui étaient proposées par le conseil d'administration.

L'Assemblée générale réunissait des actionnaires représentant 231, 5 millions d'actions soit 72,5 % du total des actions disposant du droit de vote, et 354, 1 millions de droits de vote soit 79,9 % du total des droits de vote.

Nombre total d'actions disposant du droit de vote	319 037 468
Nombre total de voix	443 150 480
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 1 547 ^(a) Partie extraordinaire : 1 555 ^(b)
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 231 525 515 ^(c) Partie extraordinaire : 231 525 904 ^(d)
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 354 156 162 ^(e) Partie extraordinaire : 354 155 971 ^(f)

(a) Dont : pouvoirs au président : 406 ; votes par correspondance : 928

(b) Dont : pouvoirs au président : 411 ; votes par correspondance : 932

(c) Dont : pouvoirs au président : 6 807 321 ; votes par correspondance : 81 536 285

(d) Dont : pouvoirs au président : 6 807 567 ; votes par correspondance : 81 536 716

(e) Dont : pouvoirs au président : 10 507 906 ; votes par correspondance : 84 687 115

(f) Dont : pouvoirs au président : 10 507 860 ; votes par correspondance : 84 687 546

Martin Bouygues a ouvert l'assemblée générale mixte par une présentation du Groupe et a répondu aux questions des actionnaires.

Les commissaires aux comptes ont présenté leurs rapports. Les trente et une résolutions soumises au vote ont ensuite été adoptées, à une majorité comprise entre 99,77 % et 78,45 %.

Partie ordinaire :

Les actionnaires ont approuvé les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2012. Ils ont décidé de verser au titre de cet exercice un dividende de 1,60 euro par action. Le paiement du dividende sera effectué en numéraire. La date de mise en paiement est fixée au 6 mai 2013. Les actionnaires ont également approuvé les conventions réglementées.

Les actionnaires ont ensuite renouvelé pour trois ans les mandats d'administrateurs de Messieurs Yves Gabriel et Patrick Kron, de Madame Colette Lewiner, de Messieurs Jean Peyrelevade et François-Henri Pinault et de la société SCDM, et ils ont réélu Mesdames Sandra Nombret et Michèle Vilain en qualité d'administratrices représentant les salariés actionnaires.

Les actionnaires ont nommé comme administrateurs pour trois ans Madame Rose-Marie Van Lerberghe et Monsieur Jean-Paul Chifflet. Enfin, les actionnaires ont autorisé la société à intervenir sur ses propres actions.

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire							
n°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes annuels						
	Adoptée	353 271 820	99,75%	412 821	0,12%	471 521	0,13%
2	Approbation des comptes consolidés						
	Adoptée	353 331 916	99,77%	420 510	0,12%	403 736	0,11%
3	Affectation du résultat, fixation du dividende						
	Adoptée	353 287 919	99,75%	395 084	0,11%	473 159	0,13%
4	Approbation des conventions et engagements réglementés ⁽¹⁾						
	Adoptée	195 323 011	82,28%	41 649 344	17,55%	410 546	0,17%
5	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Yves Gabriel)						
	Adoptée	325 309 015	91,85%	28 437 725	8,03%	409 422	0,12%
6	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Patrick Kron)						
	Adoptée	321 827 418	90,87%	31 914 478	9,01%	414 266	0,12%
7	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Colette Lewiner)						
	Adoptée	335 366 522	94,69%	18 387 631	5,19%	402 009	0,11%
8	Renouvellement du mandat d'un administrateur (Jean Peyrelevade)						
	Adoptée	313 440 836	88,50%	40 297 657	11,38%	417 669	0,12%
9	Renouvellement du mandat d'un administrateur (François-Henri Pinault)						
	Adoptée	322 885 491	91,17%	30 852 879	8,71%	417 792	0,12%
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société SCDM						
	Adoptée	328 744 564	92,82%	25 008 353	7,06%	403 245	0,11%
11	Nomination d'un administrateur (Madame Rose-Marie Van Lerberghe)						
	Adoptée	353 077 296	99,70%	668 616	0,19%	410 250	0,11%
12	Nomination d'un administrateur (Monsieur Jean-Paul Chifflet)						
	Adoptée	327 774 717	92,55%	25 976 252	7,33%	405 193	0,11%
13	Election d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (Sandra Nombret)						
	Adoptée	332 064 329	93,76%	21 675 498	6,12%	416 335	0,12%
14	Election d'un administrateur représentant les salariés actionnaires (Michèle Vilain)						
	Adoptée	332 066 906	93,76%	21 682 136	6,12%	407 120	0,11%
15	Autorisation donnée au conseil d'administration en vue de permettre à la société d'intervenir sur ses propres actions						
	Adoptée	305 335 062	86,21%	48 405 247	13,67%	415 853	0,12%

⁽¹⁾ Les actionnaires concernés, représentant 116 773 261 voix, n'ont pas pris part au vote.

Partie extraordinaire :

Les actionnaires ont approuvé l'ensemble des délégations de compétence et des autorisations à donner au conseil d'administration en vue de réduire ou d'augmenter le capital social, d'émettre des valeurs mobilières, d'attribuer gratuitement des actions en faveur des salariés ou des mandataires sociaux, d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique et d'augmenter le capital social en période d'offre publique.

Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire							
n°	Résultat	Pour		Contre		Abstention	
		Nombre de votes	%	Nombre de votes	%	Nombre de votes	%
16	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société						
	Adoptée	353 031 217	99,68%	706 925	0,20%	417 829	0,12%
17	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales						
	Adoptée	343 008 315	96,85%	10 738 001	3,03%	409 655	0,12%
18	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ⁽¹⁾						
	Adoptée	352 434 130	99,51%	1 308 148	0,37%	413 693	0,12%
19	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales						
	Adoptée	278 497 489	78,64%	75 246 644	21,25%	411 838	0,11%
20	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par placement privé conformément au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la société ou de l'une de ses filiales						
	Adoptée	280 519 044	79,21%	73 224 167	20,68%	412 760	0,11%
21	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription, par offre au public ou par placement privé visé au II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier, de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée						
	Adoptée	278 313 936	78,59%	75 428 298	21,30%	413 737	0,11%
22	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription						
	Adoptée	278 671 277	78,69%	75 064 975	21,20%	419 719	0,11%
23	Délégation de pouvoirs donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange						
	Adoptée	347 054 141	97,99%	6 680 779	1,89%	421 051	0,12%
24	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la société						
	Adoptée	278 818 155	78,73%	74 919 687	21,15%	418 129	0,12%

25	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la société						
	Adoptée	278 357 691	78,60%	75 385 829	21,29%	412 451	0,11%
26	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance						
	Adoptée	344 313 915	97,22%	9 420 038	2,66%	422 018	0,12%
27	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise						
	Adoptée	285,860,719	80.72%	67,850,239	19.16%	445,013	0.12%
28	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées						
	Adoptée	280 004 636	79,06%	73 703 016	20,81%	448 319	0,13%
29	Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions en période d'offre publique portant sur les titres de la société ⁽¹⁾						
	Adoptée	277 836 095	78,45%	75 907 327	21,43%	412 549	0,12%
30	Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'utiliser, en période d'offre publique portant sur les titres de la société, les différentes délégations et autorisations de compétence permettant d'augmenter le capital social						
	Adoptée	278 470 795	78,63%	75 273 669	21,25%	411 507	0,12%
31	Pouvoirs pour formalités						
	Adoptée	353 105 278	99,70%	637 600	0,18%	413 093	0,12%

(1) Cette résolution, bien que relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire, est soumise aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire.

Le document de référence a été remis le jour de l'assemblée aux actionnaires présents qui le souhaitent. Il est accessible sur le site internet de la société (www.bouygues.com) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires sont disponibles au siège de la société (32 avenue Hoche – 75008 PARIS).

Composition du conseil d'administration

A l'issue de l'assemblée générale, le conseil d'administration est composé comme suit :

Président-directeur général

Martin Bouygues

Administrateur et directeur général délégué

Olivier Bouygues

Directeur général délégué et représentant permanent de SCDM, administrateur

Administrateurs

François Bertière

Président-directeur général de Bouygues Immobilier

Colette Lewiner

Conseillère du président de Capgemini

Mme Francis Bouygues

Sandra Nombret

Représentante des salariés actionnaires

Jean-Paul Chifflet

Directeur général de Crédit Agricole SA

Nonce Paolini

Président-directeur général de TF1

Georges Chodron de Courcel

Directeur général délégué de BNP Paribas

Jean Peyrelevade

Président du conseil de surveillance de Leonardo & Co

Yves Gabriel

Président-directeur général de Bouygues Construction

François-Henri Pinault

Président-directeur général de PPR

Anne-Marie Idrac

Ancienne présidente-directrice générale de la SNCF

Rose-Marie Van Lerberghe

Ancienne présidente du directoire de Korian

Patrick Kron

Président-directeur général d'Alstom

Michèle Vilain

Représentante des salariés actionnaires

Hervé Le Bouc

Président-directeur général de Colas

Helman le Pas de Sécheval

Directeur général adjoint, secrétaire général de Veolia Environnement